

**Demande de financement à la Région pour
le Catalyseur.**

Conseil d'administration du 28 mai 2018

Délibération 2018/05/CA-039

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent le Président à solliciter un financement auprès de la Région Occitanie dans le cadre du Catalyseur.

Toulouse, le 28 mai 2018
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Pierre VINEL'.

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0